



Appel à projets « Adoption des innovations » 2026 – Secteur sanitaire

Consignes pour le cadre de
réponse

Réponse possible jusqu'au
30/11/2026 (23h59 - heure de
Paris).



Statut : VF | Classification : Diffusion publique

Table des matières

- 1 Contenu global de la candidature
- 2 Description synthétique de la candidature
- 3 Présentation du projet
- 4 Éléments administratifs et financiers

Ce document est destiné à guider les candidats dans l'élaboration de leur candidature à l'appel à projets « Adoption des innovations – Secteur sanitaire » 2026 publié par l'Agence du numérique en santé (ANS). Il couvre les éléments indispensables à l'instruction de leur candidature et précise les documents à joindre à cette candidature.

La candidature est à effectuer sur le site Démarches-numériques :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ans-aap-adoption-des-innovations-sanitaire-2026>

1. Contenu global de la candidature

La candidature est composée :

D'une description synthétique de la candidature, à compléter directement sur le site Démarches-numériques.

D'une présentation du projet, au format Powerpoint ou équivalent (éventuellement converti en PDF) à charger sur le site Démarches-numériques. Cette présentation doit respecter strictement le cadre détaillé ci-après. La charte graphique de cette présentation est à la convenance du candidat.

Des éléments administratifs et financiers énumérés dans le présent document, à charger sur le site Démarches-numériques.

2. Description synthétique de la candidature

Ces informations sont à compléter directement sur le site Démarches-numériques. Il s'agit notamment de préciser :

- Nom du projet
- Nom de l'entité experte des études d'usage en charge du projet
- Nom, prénom, fonction, coordonnées du porteur du projet au sein de l'entité experte des études d'usage (interlocuteur privilégié de l'ANS)
- Nom du fournisseur de la solution numérique étudiée
- Nom de la solution étudiée
- Description succincte de la solution étudiée
- Volets concernés (1, 2 et/ou 3)
- Coût du projet
- Chargement des pièces justificatives demandées

3. Présentation du projet

Comme indiqué ci-dessus, la présentation du projet prend la forme d'une présentation sous format Powerpoint ou équivalent (éventuellement convertie en PDF). Cette présentation est à charger sur le site Démarches-numériques.

Cette présentation doit respecter le cadre ci-dessous (ordre des thématiques à traiter, points à aborder, nombre de slides maximum).

Ordre	Thématique	Points à y traiter	Nbr max. de slides
1	Introduction - Fiche d'identité de l'expérimentation	- Nom du projet - Nom de l'entité experte en études d'usage - Nom du fournisseur de la solution étudiée (et nom de la solution étudiée) - Présentation en quelques mots de la solution - Rappel des volets demandés	1
2	Le contexte de réalisation de l'étude d'usage	- Les raisons qui motivent la réalisation de l'étude d'usage (nature des questionnements autour de la faisabilité / viabilité de la solution) - Les objectifs poursuivis par l'étude d'usage et les enseignements attendus, y compris en cas de conclusion négative	2
3	L'impact envisagé de la solution	- Le(s) besoin(s)/attente(s) auxquels la solution cherche à répondre - Les bénéfices attendus de son usage	2
4	Caractéristiques de la solution étudiée	- Les fonctionnalités de la solution - La façon dont la solution est susceptible d'être utilisée par les futurs utilisateurs, dans le cadre de l'étude - La nature de la solution (dispositif médical (DM) ou non, et si DM préciser la classe et la date du marquage CE) - Le caractère innovant et différenciant de la solution par rapport au marché	4

		• La maturité actuelle de la solution (dont TRL et éléments permettant d'attester que la solution n'est pas déjà largement déployée) • Le caractère exploratoire de l'étude au regard de la maturité de la solution	
5	Les modalités de mise en œuvre du projet	• L'équipe en charge du projet (incluant un résumé des compétences) • Les étapes clés et le macro planning du projet • Les références antérieures de l'entité experte des études d'usage (exemples de projets réalisés et résultats obtenus) • Les éventuelles méthodologies mobilisées	5
6	Le coût du projet	• Le budget prévisionnel détaillé (postes de dépenses) et • Les modalités de calcul des coûts (hypothèses retenues pour estimer ces coûts, par exemple sur le temps homme).	1
	Total maximum de slides		15
	Annexes	Annexes libres , en veillant au caractère pertinent et synthétique de celles-ci	5

4. Éléments administratifs et financiers

Comme indiqué ci-dessus, ces éléments sont à charger sur le site Démarches-numériques. Pour certains d'entre eux, un modèle est fourni et est téléchargeable sur le site Démarches-numériques.

Il est rappelé que l'entité experte est l'unique bénéficiaire du financement et que, par conséquent, les partenaires ne perçoivent aucun financement direct.

L'ANS se réserve la faculté de demander toute précision nécessaire à l'étude ou à la complétion du dossier.

4.1. Pièces à fournir par l'entité experte

L'entité experte, bénéficiaire du financement, transmet les pièces suivantes :

- Fiche de demande d'aide (selon le modèle fourni)
- Budget prévisionnel détaillé
- Preuve de l'existence légale [sauf établissement public], consistant :
 - pour les entreprises : un extrait Kbis de moins de trois mois,
 - pour les associations : un extrait du journal Officiel publiant la constitution de l'association ou récépissé de dépôt à la préfecture ou sous-préfecture.
- Copie d'un document en cours de validité permettant l'identification :
 - de la personne physique représentant légalement l'entité demandeuse
 - des actionnaires détenant plus de 20% du capital :
 - si personnes physiques : CNI, passeport ou carte de séjour + Justificatif de l'adresse du domicile),
 - si personnes morales : présentation de l'actionnariat, extrait Kbis de moins de 3 mois, statuts certifiés conformes ou équivalent pour une société étrangère.
- Attestations de régularité fiscale et sociale datant de moins de 6 mois
- RIB

4.2. Informations relatives aux partenaires du projet

Le cas échéant, le dossier précise :

- l'identité des partenaires (structure expérimentatrice, entreprise, etc.)
- leur rôle dans le projet
- les modalités de collaboration avec l'entité experte